

CHARTRE D'UTILISATION DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS

**En tant que volontaire à cette action de développement durable,
je m'engage à respecter les termes de cette charte :**

- Réserver l'utilisation du composteur à mon habitation sur le territoire de la CASGBS,
- Utiliser le composteur pour les bio-déchets et déchets d'entretien du jardin produits sur le lieu d'habitation,
- Suivre les indications données (*formation et guide « Mémo compost »*),
- Répondre à toutes les questions qui pourront être posées concernant ma pratique du compostage. *Les évaluations auront lieu par mail.*

Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine

Parc des Erables – Bât 4 – 3 étage, 66 route de Sartrouville – 78230 Le Pecq

Secrétariat : +33 1 30 09 75 36 - Fax : +33 1 30 71 30 06

www.saintgermainbouclesdeseine.fr

SIRET 247 800 659 000 10

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la CASGBS dans le but de fournir des statistiques concernant la réduction des déchets. Elles sont conservées pendant la mise en œuvre de la politique publique de promotion du compostage domestique et sont destinées à la CASGBS. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en contactant : compostage@casqbs.fr



 TSVP



**La Communauté d'agglomération St Germain Boucles de Seine s'engage dans la
prévention des déchets ! Elle s'engage à :**

- Fournir un kit de compostage à prix réduit (composteur, guide et bioseau)
⇒ Garantie matériel (7 ans usage normal) et SAV : axel.queru@sulo.com
- Fournir les informations nécessaires à la pratique du compostage (formation, support de formation téléchargeable sur www.casgbs.fr, mémo compost) ; Informer des résultats d'enquêtes produites sur les pratiques du compostage (newsletter,...) et répondre aux interrogations concernant le compostage.

Je déclare avoir lu les conditions décrites dans la présente charte que je signe ;
je déclare avoir suivi la formation et avoir récupéré un kit de compostage :

Composteur de litres à € récupéré le

✍

CHARTE D'UTILISATION DU COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Je soussigné(e)

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse : Tél. :

Nombre de personnes composant le foyer :

Superficie du jardin (hors bâti) : m²

Prends possession du kit de compostage :

Date : Le Lieu :

Composteur : de L à €

- ✓ Je conserve la partie haute prédécoupée de la présente charte.
- ✓ Je ne paie rien aujourd'hui, mais je m'engage à payer la somme due lors de la réception du titre de recette du trésor public à mon domicile.

Fait le :

Signature :

Pierre FOND, Président

Communauté d'Agglomération
Saint Germain Boucles de Seine
(Yvelines)

